L'agence postale

Commune de Coësmes

Services disponibles dans votre agence postale communale :

Courrier et colis

- affranchissement de courriers et colis nationaux et internationaux jusque 10 kgs
- vente de timbres-poste, d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballage collissimo
- dépôt des objets y compris recommandés
- retrait des lettres et colis en instance (hors poste restante, valeur déclarée et chronopost)
- services de proximité tels que les contrats de réexpédition de courrier, garde du courrier, prêt-à-poster de réexpédition

Pour tout retrait de colis ou lettres recommandés, **la présentation de la carte d'identité est obligatoire**. Si vous ne pouvez vous déplacer sur les heures d'ouverture de l'agence, vous pouvez **donner procuration** (au dos de l'avis de passage déposé par le facteur dans votre boîte aux lettres) à la personne de votre choix. N'oubliez pas de lui confier une de vos pièces d'identité et la procuration datée et signée par vous.

Services financiers dits « de dépannage » La Banque Postale

- **Retrait et dépôt d'espèces sur le Compte Chèque Postal, sur un Livret A ou un Livret d'Epargne Populaire** du titulaire, dans la limite de 350,00 euros par période de 7 jours glissants
  Retrait CCP : Retrait par carte bleue ou sur présentation du chéquier et de la pièce d'identité
  Retrait Epargne : Il est nécessaire de fournir son N° de compte ainsi que sa pièce d'identité
- Dépôt ou paiement de mandat cash ordinaire, dans la limite de 350,00 euros par opération
- Paiement par TIP
- Transmission au bureau de poste de rattachement pour traitement selon les règles en vigueur des demandes suivantes :
  - virements occasionnels ou permanents
  - procurations postales
  - remises de chèques sur un compte de la Banque Postale

Vous êtes en panne internet ou vous n'en disposez pas chez vous ?

La Poste met à votre disposition une tablette numérique qui vous permet d'accéder aux sites de la POSTE et de la Banque Postale ainsi qu'aux sites de services publics tels que la CAF ou la CPAM.

Agence Postale Communale

(02 99 47 05 69

Horaires d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 12h00- **Mardi** : 14h00 - 18h30 -**Mercredi** : 09h00 - 12h00 **Jeudi** : 14h à 17h00 -**Vendredi** : Fermée

Samedi **semaine impaire** de 10h à 12 h

Située 5 rue des Cerisiers

rgba(255,255,255,1)

rgba(255,255,255,1)